

# ACTION URGENTE

## ISRAËL ET TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS. UN ÉMINENT DIRIGEANT BÉDOUIN EMPRISONNÉ PAR ISRAËL

Le 25 décembre 2018, Sayyah Abu Mdeighim al Turi, 69 ans, défenseur des droits humains, a commencé à purger une peine de 10 mois d'emprisonnement pour avoir exercé ses droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique. Sayyah Abu Mdeighim al Turi est le chef d'Al Araqib, un village bédouin du Néguev/Naqab qui n'est pas reconnu par les autorités israéliennes. Il est actuellement incarcéré dans la prison de Maasiyahu, dans la ville de Ramla (centre d'Israël). Cet homme est un prisonnier d'opinion et doit par conséquent être libéré immédiatement et sans condition.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

*Président de l'État d'Israël*  
 Reuven Rivlin  
 President of the State of Israel,  
 Office of the President  
 3 Hanassi Street  
 Jerusalem 91181, Israël  
 Fax : +972 2566 4838  
 Courriel : [public@president.gov.il](mailto:public@president.gov.il)  
[president@president.gov.il](mailto:president@president.gov.il)

*Monsieur le Président,*

*Le 25 décembre 2018, Sayyah Abou Mdeighim al Turi a commencé à purger une peine de 10 mois d'emprisonnement en raison du rôle qu'il a joué dans la construction de bâtiments dans son village. Cet homme est un éminent dirigeant de la lutte non violente pour les droits des Bédouins, ainsi que le chef du village bédouin d'al Araqib, situé dans le Néguev/Naqab (sud d'Israël), et que le gouvernement israélien considère comme illégal. Le 24 décembre 2017, le tribunal de première instance de Beersheba l'a déclaré coupable de 19 chefs de violation de propriété privée, de 19 chefs d'entrée illégale sur des terres publiques et d'un chef d'infraction à la loi, et l'a condamné à 10 mois d'emprisonnement assortis de cinq mois de mise à l'épreuve et d'une amende de 36 000 nouveaux shekels (9 700 dollars des États-Unis). Le 21 novembre 2018, le recours interjeté par Sayyah Abou Mdeighim al Turi a été rejeté par la Cour suprême israélienne.*

*Je vous prie instamment de libérer immédiatement et sans condition Sayyah Abou Mdeighim al Turi, qui est un prisonnier d'opinion, incarcéré uniquement pour avoir défendu pacifiquement ses droits fondamentaux et ceux de sa communauté. Je vous engage également à mettre fin immédiatement à toutes les démolitions dans son village, car elles violent systématiquement le droit des Bédouins à un logement convenable, à respecter le droit de la population bédouine à ses terres ancestrales, et à reconnaître officiellement al Araqib et les autres villages « non reconnus ».*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,*

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



## COMPLEMENT D'INFORMATION

Sayyah Abu Mdeighim al Turi, 69 ans, est né dans le village d'al Araqib, dans le sud d'Israël. Il joue un rôle de premier plan dans la lutte pour le droit des habitants d'al Araqib à un logement convenable et, plus généralement, pour la défense des terres des Bédouins dans le Néguev/Naqab.

Le village d'al Araqib est situé au nord de Beersheba, dans le désert du Néguev/Naqab (sud d'Israël), au milieu d'un vaste projet de boisement qui s'étend sur plus de 200 hectares, géré par le Fonds national juif (FNJ), une organisation israélienne semi-publique. Selon le Forum pour la coexistence dans le Néguev, une ONG israélienne qui se consacre exclusivement aux problèmes auxquels sont confrontés les habitants du Néguev, le village d'al Araqib a été fondé pendant la période ottomane, sur des terres acquises à l'époque par les personnes qui y vivaient. Au début des années 1950, les habitants d'al Araqib ont été déplacés de force après que le village eut été déclaré zone militaire. Dans les années 1970, les habitants ont déposé auprès des autorités israéliennes de nombreuses demandes de reconnaissance de propriété foncière, mais celles-ci ont toutes été rejetées. Au début des années 2000, les habitants sont retournés vivre sur leurs terres à al Araqib, mais sans l'autorisation des autorités israéliennes, ce qui fait que le village n'a pas été officiellement reconnu. Le 27 juillet 2010, les forces israéliennes ont démoli tout le village, et depuis lors, d'al Araqib a été détruit au moins 134 fois. Au moins 400 personnes vivaient dans le village avant sa démolition, selon le Forum pour la coexistence dans le Néguev. Depuis, la population a diminué et les villageois vivent maintenant dans une zone voisine, dans laquelle ils ont été contraints de s'établir en raison des démolitions répétées.

Faute de services de santé et d'éducation dans le village, les habitants doivent se rendre dans la ville de Rahat, à six kilomètres de là, pour accéder à ces services. De plus, le village n'est pas relié aux réseaux israéliens d'approvisionnement en eau et en électricité, ce qui oblige les habitants à utiliser des groupes électrogènes privés et des panneaux solaires, et à acheter de l'eau apportée par camion à un prix nettement supérieur à la normale.

Depuis neuf ans, les habitants d'al Araqib manifestent pacifiquement chaque semaine pour réclamer la reconnaissance officielle de leur droit de propriété sur leurs terres et pour commémorer la démolition de leur village. Sayyah Abu Mdeighim al Turi était à la tête de ce mouvement. Aussi, des membres de sa famille ont été arrêtés et interrogés à plusieurs reprises pour des infractions présumées de violation de propriété privée et d'utilisation illégale de terrains publics. Deux des fils de Sayyah Abu Mdeighim al Turi, Saif et Aziz, sont actuellement jugés pour des infractions similaires.

Les accusations portées contre Sayyah Abu Mdeighim al Turi s'inscrivent dans le contexte d'une lutte qui oppose depuis des années l'État d'Israël et les Bédouins du Néguev. Al Araqib fait partie des quelque 40 villages palestiniens qui sont situés en Israël, souvent dans le désert du Néguev, et qui ne sont pas reconnus par les autorités israéliennes alors que leurs habitants détiennent la nationalité israélienne et qu'ils ont des droits sur leurs terres depuis longtemps.

Les défenseurs des droits humains en Israël et dans les TPO sont depuis longtemps la cible de campagnes israéliennes de diffamation et de harcèlement destinées à discréditer leurs activités. Les actes commis par les autorités israéliennes à al Araqib violent systématiquement le droit des villageois à un logement convenable, droit humain consacré par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui lie juridiquement Israël. Amnesty International a condamné à maintes reprises les démolitions destinées à expulser de force les habitants d'al Araqib des terres sur lesquelles ils vivent depuis des générations.

**LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** anglais, hébreu ou arabe  
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE :** 4 MARS 2019.  
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER :** Sayyah Abu Mdeighim al Turi (il)